Réunion du Conseil d'établissement 3 décembre 2020

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée s'ouvre à 17h35.

Sont présents :

- Mireille Langlois
- Michel Dallaire
- Nancy Desiardins
- Ethel Chacon
- France Riel
- Renée Rouette
- Pauline Ferrand
- Mathieu Lapointe
- Christelle Proulx-Cormier
- Simon Verdy
- Marie-Pierre Chazel
- Margaux Grégoire
- Marie Ernecq

2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Christelle Proulx Cormier se propose.

3. Vérification du quorum

Le quorum est respecté

4. Période réservée au public

Aucune personne du public ne s'est jointe à la rencontre.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Simon Verdy propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu par Mathieu Lapointe. Pauline Ferrand seconde.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2020

Michel Dallaire propose l'adoption du procès-verbal du 30 septembre 2020, tel que déposé. Simon Verdy seconde.

7. Suivi au procès-verbal

Il n'y a aucun suivi, sauf ceux déjà intégrés à l'ordre du jour.

DOSSIERS D'INFORMATION

8. Mozaïk Portail (communication écrite, réinscription 2021-2022)

Le premier envoi courriel aux parents, pour la réinscription des élèves, a fait l'objet d'un problème informatique. Le tout a été corrigé rapidement et en deux jours, 61% des élèves étaient déjà réinscrits pour l'année scolaire 2021-2022. La clientèle est donc assez stable.

9. Portes ouvertes janvier 2021

Il y a habituellement une activité « portes ouvertes » en janvier, laquelle ne pourra certainement pas avoir lieu cette année, en raison des mesures sanitaires en place. Organiser une visite virtuelle, comme au secondaire, semble également hors des moyens de l'école.

10. Formation pour les membres du CÉ (suivi)

Mireille Langlois explique que le CSSDM a mis en ligne une série de capsules thématiques à l'attentions des membres des conseils d'établissements. Celles-ci peuvent être visionnées en groupe, lors d'une rencontre, ou individuellement. Une période d'échange à leur sujet peut ensuite être prévue au cours d'une rencontre. Pauline Ferrand précise que d'autres capsules s'ajouteront ponctuellement.

Il est convenu que chaque membre aura deux semaines pour prendre connaissance de l'information partagée et pour décider si chaque membre doit obligatoirement visionner l'ensemble des capsules. Cette décision sera prise collectivement par courriel.

11. Analyse d'eau potable à l'école La Mennais (suivi)

Mireille Langlois partage un document du CSSDM, qui fait état de l'avancement des analyses et des corrections effectuées au système d'eau potable de l'école. En bref, la majorité des problèmes a été réglée et l'eau est propre à la consommation dans les points d'eau ou les enfants s'abreuvent habituellement (fontaines). La bouteille individuelle est toutefois toujours priorisée, en raison de la pandémie. L'information provenant du CSSDM sera transmise à tous les parents.

12. Informations sur le Comité de parents

Pauline Ferrand informe le CÉ que sont désormais partagés les faits saillants de chaque rencontre. Elle partage le document aux membres, ainsi qu'une résolution sur la consultation des calendriers scolaires, période 2021-2024 (par souci d'uniformisation sur le territoire).

13. SDG – Règlementation 2020-2021 (suivi)

Mireille Langlois rappelle au CÉ que ce document est généralement adopté en fin d'année, pour l'année suivante, mais que le CSSDM n'a envoyé le document qu'en début d'année 2020-2021. Il est relativement uniforme d'une école à l'autre et contient peu de nouveautés.

France Riel confirme que la tendance à l'uniformisation s'accentue avec le passage CSDM-CSSDM et présente brièvement les quelques points propres à La Mennais, comme les objectifs particuliers (pp. 2-3). Les frais de retard ont été légèrement augmentés pour s'uniformiser à ceux du CSSDM.

Mathieu Lapointe demande s'il pourrait être permis pour les élèves d'apporter leurs livres personnels au service de garde, étant donné le lien avec le projet éducatif de l'école. France précise que d'importants efforts ont été fournis dans les dernières années, en collaboration avec l'OPP, pour bonifier l'offre de livres disponibles aux élèves au SDG. Des élèves ont par ailleurs contribué au choix des nouveaux livres et un croque livre a été installé. Elle précise aussi que le projet de club de lecture s'est essoufflé après quelques semaines seulement, faute d'intérêt. Les élèves sont pour l'instant autorisés à utiliser les livres de lecture fournis par leur enseignante lors de la période réservée aux devoirs. Ils peuvent également laisser de côté les livres du SDG à leur nom pour poursuivre leur lecture sur plusieurs jours.

Christelle Proulx Cormier propose l'adoption du document tels que présenté. Éthel Chacon seconde.

14. Informations Comité usagers SDG La Mennais

Margaux Grégoire explique qu'il y a eu une certaine inquiétude par rapport aux confirmations d'inscription aux journées pédagogiques, mais que le problème a été rapidement réglé par l'affichage

de listes aux portes du SDG.

<u>Utilisation d'une application pour la récupération des enfants en fin de journée.</u>

Quelques parents se sont plaint des longs délais d'attente lors de la récupération de leurs enfants et ont démontré un intérêt pour l'utilisation d'une application telle que Hop-Hop. L'insatisfaction quant aux délais ne semble toutefois pas partagée par une majorité de parents. Le SDG n'a d'ailleurs jamais reçu de plainte et plusieurs parents ont plutôt salué l'efficacité de l'équipe du SDG. Actuellement, un jeune homme sert de « runner » et a comme travail d'accompagner les jeunes lors des étapes d'habillage et de déplacements, pour augmenter la rapidité du processus.

La possibilité d'utiliser une application a précédemment été évaluée par le SDG (consultation auprès d'autres écoles utilisatrices, entre autres), qui a estimé que pour l'instant, la mise en place d'un tel système serait complexe et coûteux, sans offrir de garantie d'amélioration. Certaines écoles regrettent d'ailleurs l'instauration de ce système. Par ailleurs, les coûts devraient être assumés par les parents. (Le CSSDM se penche actuellement sur cette question.)

Sur proposition de Mathieu Lapointe, Marie Ernecq va mieux fouiller la question du point de vue des usagers et présentera une évaluation de l'outil, de ses limites et de ses bénéfices lors de la prochaine rencontre du CÉ. Marie-Pierre Chazel peut quant à elle vérifier quelle est la procédure d'utilisation de Hop-Hop dans son CPE. Mieux renseignés, les parents pourront décider ou non de faire une demande formelle au SDG.

15. Informations OPP

Marie Ernecq explique que compte tenu des mesures sanitaires en place, les activités de l'OPP sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Il est tout de même possible de faire des suggestions au comité.

16. Informations La Fondation de l'école La Mennais

Malgré la rupture de stock de l'entreprise Bô Sapin, la Fondation a récolté environ 1012\$, soit plus que l'an dernier. Les fonds serviront à payer le projet de murales avec Camille Lavoie, artiste du quartier. Celui-ci vient d'être approuvé et a également obtenu l'approbation du CLSC (les murales seront peintes sur ses murs extérieurs, dans la cour de l'école).

Camille Lavoie débutera le projet avec les élèves des trois cycles du primaire au début de 2021, pour une réalisation au printemps. Les élèves du préscolaires participeront à un second projet, en cours d'élaboration. Celui-ci débutera au printemps, pour une réalisation à l'automne 2021.

La prochaine campagne de financement de la Fondation aura lieu entre la semaine de relâche et le congé de Pâques. Elle consistera probablement en la vente d'huile d'olive et de produits de l'érable ou chocolatés.

Suite à la lecture d'un billet paru dans La Presse, Marie-Pierre Chazel soulève la pertinence de consacrer le fruits d'une campagne de financement à l'achat de livres. Mireille Langlois précise qu'un budget de 5 000\$ par an est déjà disponible pour l'achat de livres et que cela ne représente donc pas un enjeu pour La Mennais. Éthel Chacon soulève toutefois le besoin d'avoir des parents bénévoles pour la gestion de la bibliothèque. Mireille Langlois suggère que l'ancien comité devrait être remis sur pied après la pandémie, pour favoriser une plus grande utilisation de la bibliothèque par les classes. Marie Ernecq précise que c'est généralement l'OPP qui reçoit ce type de demande.

17. Budget école 2020-2021 : présentation

Mireille présente le document aux membres. Quelques éléments importants :

- Plusieurs montants indiqués au budget sont ajustés en cours d'années.

- Le déficit observé pour l'année 2019-2020 est normal et observé dans plusieurs écoles. Il est dû à l'interruption de services en raison de la pandémie. Le gouvernement du Québec va pallier à la situation.
- Certains postes budgétaires sont vides, alors qu'ils ne le devraient pas (montants cumulatifs transférés d'une année à l'autre). Mireille Langlois demandera des précisions à ce sujet et l'information sera transmises aux membres.
- Un budget est disponible pour l'embauche d'une ressource supplémentaire pour une spécialité pour le niveau préscolaire (musique). Il faut maintenant trouver cette ressource.
- Marie-Pierre Chazel suggère qu'en dépit de l'impossibilité d'organiser des sorties culturelles, les montants disponibles à cet effet soient utilisés pour « faire venir la culture à l'école ». Éthel Chacon suggère de voir ce qui est possible du côté des concerts numériques, par exemple. Le CÉ appuie l'idée qu'un maximum des ressources financières attribuées à la culture soient utilisées, en présentiel ou virtuellement.

DOSSIERS DE DECISION

18. Activités éducatives nécessitant un déplacement extérieur des locaux de l'école Les sorties sont suspendues en raison de la pandémie.

19. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 19 janvier 2021, à 17h30 (virtuellement).

20. Varia

Pauline Ferrand tient à souligner la grande capacité d'adaptation de toute l'équipe de La Mennais et applaudit les efforts considérables que celle-ci fait pour offrir aux élèves une année scolaire la plus normale possible. Les enfants vont bien, car l'équipe fait un travail merveilleux. Pauline la remercie au nom des parents.

21. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h06.

Signature du président :	 Date :